

Le secteur de l'éolien se rapproche de la pêche

Le salon Itechmer s'est terminé par une conférence sur l'alliance du secteur éolien à celui de la pêche. D'ici 2030, ils devront cohabiter au large de Groix où sera implanté le premier parc flottant français.

Cette année, il n'y avait pas que des professionnels de la filière pêche au salon Itechmer de Lorient, du 11 au 13 octobre. Le secteur éolien y était également bien présent sur les stands et dans les allées.

Depuis le lancement de l'appel d'offres par l'État pour la création d'un parc éolien flottant entre Groix et Belle-Île, une dizaine de consortiums multiplient les contacts avec le milieu économique local pour identifier les entreprises qui pourraient participer à la création du parc et son entretien, les ports, les collectivités, et les pêcheurs, avec qui ils vont devoir cohabiter d'ici 2030.

Pour que ça se passe le mieux possible, plusieurs consortiums ont signé des conventions ou des partenariats avec les représentants du milieu de la pêche, comme dernièrement le producteur d'énergie Qair. Lui a signé avec l'association Blue fish, qui promeut la pêche durable, et France nature environnement, qui fédère une centaine d'associations de protection de la nature. Leurs présidents respectifs, Armand Quentel et Denez L'Hostis, s'en sont expliqués au salon autour d'une table ronde avec Bertrand Fazio, responsable Bretagne de Qair.

Des opportunités pour la décarbonation

« Avec ce parc, il y a un nouvel espace marin qui va se créer. Il est nécessaire d'avoir une approche commune pour en partager l'usage et les bénéfices », explique l'industriel. Au large de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), la pêche est autorisée pour les arts dormants (les filets), mais pas le chalutage. Au large de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), c'est la coquille qui est autorisée.



D'ici 2030, une trentaine d'éoliennes flottante comme celle testée au large du Croisic vont être implantées entre Groix et Belle-Île.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

« Pour Groix, on ne sait pas encore ce que l'on pourra faire, mais on s'engage déjà à avoir des discussions sur le sujet », fait savoir un des candidats. Seule certitude : « L'impact zéro pour la pêche est impossible. Le parc prendra de l'espace aux pêcheurs », confirme Bertrand Fazio qui, comme les autres consortiums concurrents, propose des « compensations ».

Pour son groupe, ce sera une aide à la conception d'un navire à propul-

sion hydrogène. Un soutien « à la décarbonation de la flotte de pêche » annoncé par plusieurs candidats qui veulent tous être « acteurs » dans cet enjeu environnemental et économique en proposant de financer des panneaux photovoltaïques sur la criée du port ou en jouant les facilitateurs avec le secteur de l'hydrogène avec lequel ils sont souvent proches, voire acteurs.

Des soutiens qui ont aussi pour objectif d'améliorer « l'acceptabilité »

des projets de parcs éoliens auxquels une proportion importante de pêcheurs reste encore hostile. « Si on n'a pas une vision partagée, on va au clash », résumait, vendredi, Armand Quentel, président de Blue fish, qui souhaite que « le développement des énergies marines renouvelables soit une opportunité pour le secteur de la pêche plutôt qu'une contrainte ».

Olivier CLÉRO.